



Agents autorisés Membres du conseil d'administration de la FPPQ Association des emballeurs de pommes du Québec M ^{me} Sophie Perreault, AQDFL. M. Yvon Laurin, Ass. Prop. des fruiteries du Québec	Représentants des chaînes Loblaw's, Provigo, Maxi et Maxi & Cie Métro Sobey's M. Alfredo Cadario, coordonnateur Table filière pomme
--	--

15 septembre 2009

Calendrier des dates de mise en marché – récolte 2009



Le 14 septembre 2009, à la suite d'une rencontre, les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais ont décidé de **devancer la date de mise en marché de la McIntosh au lundi 21 septembre 2009**. Les membres du comité des prix demandent aux producteurs, emballeurs et à tous les intervenants de la filière de la pomme de respecter ces dates qui débutent pour la plupart, le jeudi selon les nouvelles circulaires des chaînes alimentaires.

SEPTEMBRE	3	10	17	21	24
	Sunrise N Paulared	Sunrise N Paulared Lobo xx	Paulared Lobo	Paulared Lobo McIntosh	Paulared Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N
OCTOBRE	1	8	15	22	29
	Lobo McIntosh Spartan Honeycrisp N Gala N	Lobo McIntosh Spartan Honeycrisp N Gala N Empire Cortland0	Lobo McIntosh Spartan Honeycrisp N Gala N Empire Cortland	Lobo McIntosh Spartan Honeycrisp N Gala N Empire Cortland	Lobo McIntosh Spartan Honeycrisp N Gala N Empire Cortland

xx : quantité limitée

N : nouvelle variété en quantité limitée

Tous les agents autorisés qui commercialiseront avant la date de mise en marché à compter de la variété **SUNRISE** perdront des points de démerite qui pourraient entraîner la perte de leur autorisation à titre d'agent autorisé. De plus, la Fédération se réserve le droit d'entamer toute procédure juridique nécessaire pour le non respect des dates de mise en marché et **contre tous les agents non-autorisés**.

Prix minimum de la pomme (tardive) destinée à la consommation à l'état frais – récolte 2009

Décision du comité de prix du **14 septembre 2009** des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie les représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec inc., la Fédération des producteurs de pommes du Québec de **fixer le prix des variétés tardives**.

Date	Sunrise	Paulared	Lobo	McIntosh	Cortland	Empire	Spartan
À compter du début de l'écoulement	S : 11,50 \$ C : 11.50 \$	S : 11.50 \$ C : 11.50 \$					
À compter du début de l'écoulement			S : 11.50 \$ C : 11.50 \$				
À compter du début de l'écoulement				S : 11.50 \$ C : 13.00 \$	S : 11.50 \$ C : 13.00 \$	S : 11.50 \$ C : 13.00 \$	S : 11.50 \$ C : 13.00 \$
AUTRES VARIÉTÉS TARDIVES : ENTRE AUTRES, GALA – HONEYCRISP ...							
À compter du début de l'écoulement	Prix flottant mais jamais inférieur au prix minimum de la variété McIntosh en sac et en cellule						

S: Sac

C: cellule

PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS

Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais se tiendra par conférence téléphonique le **lundi 5 octobre 2009 à compter de 20 h** dans le but de rediscuter des prix des pommes tardives.

Les membres du comité se réservent le droit de convoquer un comité au besoin avant le 5 octobre si le calendrier des dates de mise en marché ou les prix doivent être révisés.